

Paragraphe 23 du premier alinéa de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels : Contrats de formation

Nom du fournisseur	Montant du contrat	Description de la formation	Date	Lieu	Nombre de participants prévus
École nationale d'administration publique	1 650\$	Fournir un service de correction du moyen d'évaluation.	2022-10-03	Québec	3
Université du Québec à Trois-Rivières	3 450\$	Introduction au SIGP auprès du comité de direction.	2022-10-28	Québec	50
Université du Québec à Trois-Rivières	6 720\$	Formation Lean Six Sigma ceinture	2022-09-07 et 2022-09-08	Québec	50